

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD du 10 DECEMBRE 2018 à 19h30

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, Mme Josette GUERRIER, MM. Francis BLOCH, Pierre-Louis BALLEST, Adjoints au Maire.

Mmes Emmanuelle CARGNELLI, Pascale LABART, Marie LABROSSE, MM Jean BARTHOMEUF, Arnaud LEGOUGE, M. Florent PATIN, Jean-Pierre PILLON Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s): Mme Françoise EYRAUD (pouvoir donné à F. BLOCH) Mme Katia PERRET (pouvoir donné à M. P-L BALLEST) M. Peter WATSON (pouvoir donné à F. PATIN) Mme Sandrine TESTAS (pouvoir donné à M. le Maire)

Secrétaire de séance : Florent PATIN

Date de la convocation : 04/12/2018

Date de l'affichage : 04/12/2018

Le Procès-Verbal du conseil municipal du 12 novembre est approuvé à l'unanimité des présents.

I – BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 12/11/2018 RELATIVE A LA SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE DEPARTEMENT DE L'AIN – Délibération n°D2018_042

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°D 2018_041 du 12 novembre 2018, le conseil municipal a accepté de signer la convention de partenariat pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale entre la commune et le Conseil Départemental de l'Ain,

Considérant qu'il y a une erreur dans la rédaction de la délibération concernant le versement par le département d'une participation financière auprès de la commune,

Considérant qu'il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **ACCEPTE** les termes de la convention de partenariat pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale avec le Conseil Départemental de l'Ain, sans la participation financière du département.

II – ETUDE D'AMENAGEMENT DU CŒUR DE VILLAGE : CHOIX DU CABINET D'URBANISME

FB explique qu'une commission urbanisme s'est tenue le 16 novembre dernier. La commission propose de retenir le cabinet AA Lyon pour l'étude d'aménagement du cœur de village, pour 19 200 € HT.

M. le Maire ayant la délégation, une décision du maire sera prise pour signer la proposition du cabinet AA Lyon.

III – EPF 01 : LANCEMENT DU PORTAGE ERL1 ET POINT SUR L'ERL2

- Concernant l'ERL 2 :

M. le Maire explique que l'acte de vente est signé. L'EPF 01 est propriétaire désormais du terrain et de la maison. Il rappelle que le portage est sur 4 ans.

- Concernant l'ERL 1 :

Le projet est lancé. Le propriétaire sera contacté. L'EPF est mandaté pour l'acquisition. Le portage est sur 12 ans pour la réalisation de trois logements aidés et l'extension de l'école.

IV – PROPOSITION D'ACQUISITION TERRAIN CADASTRE AK 167 (situé derrière l'ERL2) – Délibération n°D2018_043

M. le Maire rappelle que ce terrain est situé dans l'ERL 2, à l'arrière du terrain déjà acquis par l'EPF, le long du cheminement piétonnier.

M. le Maire propose de l'acquérir.

Après discussion, le conseil municipal à 14 voix pour et 1 voix contre, décide d'acquérir le terrain cadastré AK 167, et autorise le maire à faire une proposition d'achat à 100 € du m².

V – MODIFICATION DE LA COMMISSION COMMUNALE VIE ASSOCIATIVE

M. le Maire explique qu'à la suite de la démission de Mme Rose TRONCY en tant que représentante de la bibliothèque le 1er septembre 2018, il convient de modifier la composition de la commission vie associative,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve la modification de la composition de la commission communale LIEN SOCIAL, VIE ASSOCIATIVE, SPORT, CULTURE, BIBLIOTHEQUE, CIMETIERE.

Les membres sont : Josette GUERRIER (Vice-Présidente), Marie LABROSSE, Francis BLOCH, Pierre-Louis BALLET, Peter WATSON, Emmanuelle CARGNELLI, Arnaud LEGOUGE, Jean-Pierre PILLON

VI – PRESENTATION DE LA DEMANDE DE RETROCESSION DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT LA PLAISANCE

La demande est rejetée car les conditions nécessaires à la reprise dans la voirie communale de la voirie du lotissement ne sont pas remplies.

VII – LE POINT SUR L'AMENAGEMENT DU LOCAL DE L'ANCIENNE MAIRIE

M. P-L BALLET explique que trois maîtres d'œuvre ont été contactés pour un devis pour établir le Dossier de Consultation des Entreprises.

VIII – DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE

M. le Maire présente la décision modificative n°3 d u budget qui a été prise par décision du maire :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation de crédits		
	Compte	Opération	Montant	Compte	Opération	Montant
FONCTIONNEMENT						
Dépenses imprévues	022		1 373.00 €			
Autre personnel extérieur				6218		194.00 €
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales				739223		1 179.00 €
Solde	0 €			0 €		

IX – PRESENTATION DEMANDE DE SOUTIEN AU RESEAU D'AIDE SPECIALISEE AUX ELEVES EN DIFFICULTE (RASED)

Le conseil municipal ne donne pas suite à cette demande.

X – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU POTABLE 2017

Le rapport est consultable en mairie.

XI – Questions Diverses

⇒ Catastrophe Naturelle

30 dossiers ont été déposés par les spinosiens. Le dossier de demande de classement sera déposé par la commune prochainement.

⇒ Antenne Relais de Trévoux

Une antenne 5G, de 30 mètres de haut, sera installée à l'arrière des tennis à Trévoux.

⇒ CCDSV : Dotation de solidarité

M. le Maire informe le conseil que les modalités de calcul de la dotation de solidarité sont mises au débat de la Communauté de communes pour être revus. Les élus seront consultés sur la proposition qui sera faite par la CCDSV, et donneront un avis que le maire transmettra au Président de la CCDSV.

⇒ Commission Assainissement CCDSV

Mme P. LABART fait le point sur la réunion qui s'est tenue le 29/11.

Une discussion s'engage sur la hausse du prix de l'eau, et de la part assainissement.

M. le Maire prononce la suspension de la séance à 21h08, en raison des propos désobligeants de M. J. BARTHOMEUF.

La séance reprend à 21h12.

⇒ Registre de doléances

Dans le contexte actuel de crise de notre pays, toute personne désireuse de déposer des doléances peut le faire en mairie.

⇒ Barrière aux Guillermines

Une barrière a été remplacée, la seconde le sera prochainement.

⇒ Repas du CCAS offert aux aînés

Il a eu lieu le 7/12 au restaurant Chez Tante Yvonne à Quincieux. 90 personnes étaient présentes. 31 colis vont être distribués prochainement.

⇒ Travaux

Les travaux au Mille Club ont démarré.

⇒ Compteurs Linky

Les gens commencent à recevoir des courriers pour le changement du compteur. Il est conseillé d'être présent lors de l'installation, et d'éteindre le matériel électrique.

⇒ Fibre optique

Le déroulement est quasiment fini. 7 opérateurs vont se brancher. Une réunion publique aura lieu courant janvier.

⇒ Vin et Marrons chauds

Ils ont eu lieu le 8/12. Une réflexion sera engagée pour faire venir plus de monde.

⇒ Prochain SBI

Distribution prévue autour du 12/01.

⇒ 22/12 : Vente d'huîtres par l'US Formans

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Prochain conseil municipal : lundi 14 janvier 2019.

Vœux de la municipalité : dimanche 20 janvier 2019 à 11h au Château.